

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 444

Rubrik: Une nouvelle de Gilbert Baechtold de retour de La Hague

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La « piscine » de Lucens : un test pour le centralisme nucléaire

L'occupation de Kaiseraugst, en 1975, et la lutte des Bâlois pour faire valoir leurs droits à l'« auto-détermination nucléaire » avait fait des vagues jusqu'en Suisse romande, on s'en souvient. A l'époque, dans le canton de Vaud, la sensibilisation avait été plus aiguë dans les villes : les comités de soutien avaient vu le jour à Lausanne ou à Yverdon. Aujourd'hui, sur le même problème énergétique, l'émotion gagne une certaine profondeur du pays.

On a suivi (et dans ces colonnes mêmes) les remous provoqués dans la région de Bex par le projet d'entreposage de déchets radioactifs dans cette commune; tout récemment encore, le Parti socialiste bellerin interpellait le président de la Confédération en la matière et ses propos étaient des plus vifs : « Nous tenons à vous dire, Monsieur le président de la Confédération, que nous

sommes décidés à lutter par tous les moyens à notre disposition contre un projet insensé; nous lutterons pour le moratoire et pour l'extension des droits populaires en matière d'énergie nucléaire ».

Une autre entreprise fait d'ores et déjà des vagues importantes dans la campagne vaudoise, et particulièrement dans la Broye : la piscine de stockage pour combustibles usés, prévue à Lucens. On a vu se constituer sur le site un Comité anti-déchets nucléaires (CADAL); et ce mouvement d'opposition est en train d'essaimer, à Payerne, à Moudon où un CADAM est en voie de création.

On doit à la vérité de dire que les habitants de Lucens ont de bonnes raisons d'être échaudés. En 1962, la commune donnait son accord de principe à l'implantation d'une installation nucléaire sur son territoire par des industriels groupés au sein d'Energie nucléaire SA à Lausanne. Le 21 janvier 1969, c'est l'accident dans la centrale, qui miraculeusement ne fait pas de victimes (à l'heure actuelle, cependant, toutes les données de cet

épisode ne sont pas éclaircies, ou du moins pas publiques...). Six mois plus tard, l'accident ayant été systématiquement minimisé dans de rares et laconiques communiqués officiels, Energie Ouest Suisse sonde déjà les autorités pour la transformation de l'ex-centrale en une usine de traitement et de stockage de déchets radio-actifs; refus unanimes des conseillers communaux. Dans le courant de 1970 et de 1971, le combustible est évacué et les installations démontées. L'année suivante, la Société pour l'encouragement de la technique atomique industrielle (SNA), devenue propriétaire des lieux, par la volonté des anciens promoteurs, Energie Nucléaire SA et Theratom, annonce à la Municipalité la fondation prochaine de la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) et l'informe d'une nouvelle demande adressée à la Confédération pour la transformation des lieux en poubelle atomique. Tant la Municipalité que le Conseil communal manifestent aussitôt leur opposition résolue à cette transformation. Les tractations cessent alors pendant quelques années

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD DE RETOUR DE LA HAGUE

Jules Fantôme

Nous étions une trentaine venus visiter l'usine atomique. Le soir déjà, nous devions rentrer au pays. En fin d'après-midi, un vieux car (l'usine, aussi, était vieille) nous mena jusqu'à l'aéroport. Nous ne parlions que plutonium, uranium, retraitement, déchets, piscines, châteaux d'eau, radiations. Moi-même restais dans la région et, une fois mes compagnons envolés, remontai seul dans le bus. La nature était avenante, le chauffeur sympathique. Il me proposa de me conduire à son village, boire un verre. Et nous voilà, courant sur pneus parmi les collines, les fourrés, dévalant puis remontant des chemins vicinaux, soulevant

la poussière quand le goudron faisait défaut. Le car s'arrêta devant le portail d'une maisonnette. Pendant que je descendais, le chauffeur me dit : « Je recule un peu ».

En m'approchant du portail, je fus distrait l'espace de trois secondes. Peut-être cinq. Quand je me retournai : plus de car, plus de chauffeur. Hallucinant ! On ne s'échappe pas d'un chemin privé comme de la rue d'une ville. On n'escamote pas un bus comme une 2 CV. J'entrai dans la maison, alertai les voisins. On suivit — du moins le cruton — des marques de roues jusqu'au fond de la vallée, vers un bras de fleuve asséché. Mais là, pas trace du car, ni du conducteur. Certains pensent pourtant qu'ils se sont enfouis dans la boue, engloutis dans la vase. Deux siècles plus tôt une calèche aurait subi le même sort. Mais comment

peut-on disparaître si rapidement et sans témoins ? Les ouvriers de l'usine ont demandé une enquête parce qu'une partie du sol où s'est arrêté le car semble brûlée par des radiations. D'autres parlent d'un hangar secret ou de l'entrée cachée d'un dépôt de déchets radioactifs. L'hypothèse la plus hardie — celle qui a le plus de succès — est que le vieux car, trop longtemps au service de l'usine atomique, s'est désintégré à la suite d'un choc. C'est le cheval de bataille des anti-nucléaires. Mais la science peut-elle tout expliquer ?

Que répondre aux curieux ? Que je n'ai pas été irradié, que j'étais devant la maisonnette, que j'ai ouvert le portail, me suis soudain trouvé seul, avec à la main une carte de visite remise par le chauffeur. Et ce détail : sur la carte était imprimé : « Jules Fantôme, chauffeur occasionnel ». G.B.